HGGSP · PREMIÈRE GÉNÉRALE

État et religions

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Les notions

- État : autorité politique souveraine ; religion : croyances, pratiques et autorités d'une communauté.
- Sécularisation : recul de l'emprise religieuse sur la société ; laïcité : neutralité de l'État, liberté de conscience.

2 Des modèles divers

- Théocratie (Iran, Vatican) ; religion d'État (Danemark, Maroc) ; coopération (Allemagne) ; séparation (France, États-Unis).
- Athéisme d'État, hostile aux religions : Albanie communiste, 1967.

3 Papes et empereurs

- 494 : Gélase distingue autorité des évêques et pouvoir royal ; 800 : Charlemagne couronné par Léon III.
- Investitures : 1075 Grégoire VII, 1077 Canossa, 1122 concordat de Worms (spirituel au pape, temporel à l'empereur).

4 Les califes

- Calife : successeur du Prophète (632), chef politique et religieux ; Omeyyades à Damas, Abbassides à Bagdad.
- Califats rivaux, sultans seldjoukides (1055), oulémas qui interprètent la loi ; abolition en 1924.

5 La France

laïcité = neutralité de l'État + liberté de conscience

- 1789 : liberté religieuse (article 10) ; 1790 : Constitution civile du clergé ; 1801 : concordat.
- 9 décembre 1905 : ni reconnaissance ni salaire des cultes, liberté de conscience ; Alsace-Moselle concordataire.

6 Les États-Unis

- 15 décembre 1791 : premier amendement, ni religion officielle fédérale ni entrave au culte.
- Une séparation qui protège les cultes ; religion visible (devise « In God We Trust », 1956).

7 Une sécularisation inégale

- Iran, 1979 : Guide suprême, Conseil des gardiens, islam chiite religion officielle.
- Distinguer le lien juridique État-cultes et la place de la religion dans la société.

8 L'Inde

- Constitution du 26 janvier 1950 : liberté de culte, sécularisme d'égal respect ; « secular » au préambule en 1976.
- 2011 : ≈ 80 % d'hindous, ≈ 14 % de musulmans ; Partition (1947), Ayodhya (1992), débats sur l'hindutva.

Pièges à éviter

- Confondre laïcité et sécularisation, ou laïcité et hostilité aux religions.
- Croire qu'une religion d'État fait forcément une théocratie.
- Faire du calife un prophète ou un « pape » de l'islam.
- Oublier que l'Alsace-Moselle garde le régime concordataire.
- Assimiler la séparation américaine à la laïcité française.